

additionnels se présenteront sous la forme d'un supplément du revenu gagné pour les familles de travailleurs gagnant plus de 3 750 \$ par année. Pour chaque tranche de 100 \$ de revenu excédant 3 750 \$, ces familles recevront 8 \$ de plus, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année. Au-dessus d'un revenu annuel de 20 921 \$, le supplément du revenu gagné diminuera pour disparaître totalement à partir d'un revenu annuel de 25 921 \$.

Le sénateur Frith: Vous parlez d'une amélioration! Une autre amélioration concoctée par la sénateur Murray!

Le sénateur Hébert: Honorables sénateurs, la duplicité du gouvernement est exposée au grand jour. Cette nouvelle formule n'est manifestement pas destinée aux familles qui vivent de l'aide sociale. Oh, non. Ni aux familles qui touchent des prestations d'assurance-chômage.

Le sénateur Gigantès: Les pauvres non méritants.

Le sénateur Hébert: Absolument. Pour comble, le montant additionnel accordé aux familles moyennes, soit environ 1300 \$, est moins élevé, en fait, que si le gouvernement ne s'était pas mêlé de modifier les programmes ces huit dernières années.

Ce nouveau programme vise manifestement à rehausser la popularité du gouvernement conservateur. Avec l'apparence et seulement l'apparence d'une hausse de prestation, le gouvernement espère gagner la faveur d'un large secteur de la population canadienne. Quelle façon de faire cynique et manipulatrice!

Le sénateur Gigantès: Quelle façon de faire conservatrice!

Le sénateur Hébert: J'allais dire quelle mauvaise façon de procéder, mais vous l'avez dit pour moi: «Quelle façon de faire conservatrice.»

Les Canadiens en ont jusque-là des méthodes que le gouvernement a utilisés depuis huit ans. Aucun tripatouillage ni truquage des données ne peut sauver le gouvernement. Les Canadiens ne seront pas dupes de sa manipulation ni de sa propagande électorale et ils lui réserveront le sort qu'il mérite.

De plus, en raison de la désindexation partielle des prestations et de la non-indexation des montants limites, le montant des prestations s'amenuisera peu à peu, et le nombre de familles ayant droit aux prestations diminuera. Si le gouvernement avait sérieusement envisagé d'aider les pauvres, il aurait agi différemment. Il aurait indexé les prestations en fonction du coût de la vie; il aurait prévu des prestations plus élevées pour les familles bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance-chômage; il aurait transformé la déduction pour frais de garde d'enfants en un crédit d'impôt et, partant, il aurait préservé l'universalité du régime des allocations familiales. Au lieu de s'améliorer, notre régime n'est même plus l'ombre de ce qu'il était.

Qui plus est, le gouvernement a choisi de modifier radicalement la ligne de conduite que ses prédécesseurs avaient décidé de suivre à l'égard des programmes sociaux, depuis leur établissement au début du siècle. Par conséquent, je dois conclure que ce projet de loi ne peut que porter atteinte à la structure sociale du Canada et que, en leur âme et conscience, les sénateurs doivent le rejeter.

[Le sénateur Hébert.]

En terminant, j'ajouterai que la philosophie sous-jacente implicite de ce projet de loi témoigne d'un mépris pour la population. Dans son ouvrage intitulé *History of Western Philosophy*, Bertrand Russell souligne que les oligarques de la Grèce antique avaient une devise qui était à peu près la suivante:

Le peuple est mon ennemi, et je dois faire tout ce que je peux pour lui nuire.

Dans le même ordre d'idées, l'auteur souligne que les conservateurs des temps modernes devraient au moins avoir le même courage lorsqu'ils expriment leurs convictions.

Avec le projet de loi C-80, le gouvernement conservateur méprise tout simplement les Canadiens. Toutefois, contrairement aux oligarques de la Grèce, il n'a pas le courage de ses convictions.

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, le mépris que le gouvernement actuel affiche, comme l'a démontré le sénateur Hébert, envers la population, il l'affiche évidemment aussi envers le Parlement. Voilà seulement une des facettes de ce mépris. Notre collègue a exprimé officiellement ce que nous trouvons à redire au projet de loi...

Le sénateur Murray: Le gouvernement a trois fois plus de conservateurs ici pour entendre votre intervention.

Le sénateur Frith: Voyez seulement ce que vous avez fait en l'occurrence.

Le sénateur Murray: Nous sommes tous ici pour vous écouter. Regardez autour de vous.

Le sénateur Frith: Je regardais la personne qui parlait, à savoir le leader du gouvernement au Sénat. C'est lui que je regarde.

Le sénateur Murray: Regardez les conservateurs qui sont ici pour vous écouter.

Le sénateur Lynch-Staunton: Il y a votre adjoint qui s'en va.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Frith: Je constate que c'est devenu une réaction typique chez les conservateurs. Quand un journaliste pose une question au premier ministre, il en obtiendra habituellement «ha! ha!» pour toute réponse. C'est ce que vous verrez tout au long du débat référendaire. Voilà sa réponse à la plupart des questions que les gens et la presse lui posent.

Le sénateur LeBlanc: Il a attrapé cela de Joe Clark.

Le sénateur Barootes: Déposez votre discours et nous le ferons imprimer.

Le sénateur Frith: Le sénateur Hébert s'est concentré sur ce qu'a fait ce gouvernement insensible, en nous montrant que ça lui est parfaitement égal que des centaines de milliers de familles utilisent leur revenu pour élever des enfants ou acheter un grille-pain. La façon dont il l'a fait est tout aussi déplorable que ce qu'il a fait. Je veux m'attacher à cet aspect quelques instants, car j'ai le sentiment que le gouvernement veut employer les grands moyens pour faire adopter ce projet de loi au Sénat tout comme il l'a fait à la Chambre des communes.